



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 01 août 2018

Communiqué de presse

## AUGMENTATION DE CAPITAL 2018 RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés (ACR 2018), dont la période de souscription s'est déroulée du 20 juin au 3 juillet 2018, a été définitivement réalisée le 1er août 2018. Près de 19 000 collaborateurs du groupe Crédit Agricole, en France et dans 14 pays, ont souscrit pour un montant global de 135,5 millions d'euros.

La formule d'investissement proposée était une offre Classique avec un prix de souscription offrant une décote de 20 % sur le prix de l'action. L'émission des actions nouvelles et la livraison aux salariés ont eu lieu ce jour 1er août 2018.

Le nombre d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital est de 13 802 586, portant à 2 866 437 156 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole SA. La dilution liée à cette opération est de 0,5 % et l'impact sur l'actif net tangible par action est très faible à -0,03 %.

L'impact positif sur le CET1 est de 4 points de base pour Crédit Agricole SA et de 3 points de base pour le Groupe Crédit Agricole.